

**Homélie du 27 mars 2022, 4eme dimanche de carême, année C, Luc 15,  
L'enfant prodigue**

**La parabole de l'enfant prodigue** met en valeur le fils dépensier, le fils perdu. Là je dois dire que l'image utilisée par le Christ n'est pas facile à accepter. Je me sens proche du fils aîné. *Seigneur, il y a tant d'années que je suis à ton service...* Faut-il être hors la loi pour attirer la bienveillance de Dieu ? En fait, Dieu ne se complaît-il pas dans l'humiliation de l'homme, écrasé sous le poids de ses erreurs. Le Dieu sauveur se nourrit-il de la misère humaine à pardonner, à redresser ?

C'est l'objection cachée de beaucoup de nos contemporains, de façon plus ou moins explicite.

Fils pécheur, père miséricordieux. Oui sans doute... Faut-il passer par là ?

Mais c'est à la splendeur de sa gloire que Dieu nous appelle :

*Ephésiens, 1, 3... 10*

*Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ. Il nous a comblés de sa bénédiction spirituelle en Jésus Christ.*

*En lui, il nous a choisis, pour que nous soyons saints et irréprochables grâce à son amour.*

*Il nous a d'avance destinés à devenir pour lui des fils par Jésus Christ... Elle est inépuisable, la grâce par laquelle Dieu nous a remplis de sagesse et d'intelligence*

Mais la miséricorde est le chemin de cette perfection à laquelle nous sommes appelés. Oui, le péché et la misère (miséricorde) nous atteignent. Il faut vivre en vérité.

Le Pape François nous avait donné en 2015 « l'année de la miséricorde ».

En comparant la justice, que nous aimons tant, et la miséricorde, qui peut dérouter, le pape Jean-Paul II expliquait cette parabole :

*Dans la parabole de l'enfant prodigue on ne trouve pas une seule fois le terme de « justice » ni même, dans le texte original, celui de « miséricorde ». Toutefois, le rapport de la justice avec l'amour, qui se manifeste comme miséricorde, s'y inscrit avec une grande précision. Il apparaît clairement que l'amour se transforme en miséricorde lorsqu'il faut dépasser la norme précise de la justice, précise et souvent trop stricte.*

*Une fois dépensés les biens reçus de son père, l'enfant prodigue mérite de gagner sa vie en travaillant dans la maison paternelle comme ouvrier salarié, et de retrouver éventuellement peu à peu une certaine quantité de biens matériels, mais sans doute jamais autant qu'il en avait dilapidés.*

*Voici ce qui serait exigé dans l'ordre de la justice,*

*d'autant plus que ce fils avait non seulement dissipé la part d'héritage lui revenant, mais en outre touché au vif et offensé son père à cause de sa conduite. Celle-ci, qui de son propre aveu l'avait privé de la dignité de fils, ne pouvait pas être indifférente à son père, qui devait en souffrir et se sentir mis en cause.*

*Et pourtant il s'agissait en fin de compte de son propre fils, et aucun comportement ne pouvait altérer ou détruire cette relation.*

*L'enfant prodigue en est conscient; et c'est précisément cette conscience qui lui montre clairement sa dignité perdue et lui fait juger correctement de la place qui pouvait encore être la sienne dans la maison de son père.*

Dieu le Père est plus grand que notre cœur...

Voilà comment trouver dans cet évangile la force d'un engagement renouvelé en ce milieu de carême, dans la vie personnelle, familiale, dans les choix de sociétés et les enjeux politiques...

Prions pour l'Ukraine et la Russie consacrées par le Pape à l'intercession de Marie.